



République Française

Ville de Clamecy

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 07 décembre 2023 à 18 h

Le jour de la séance, 27 conseillers étaient en exercice. Les convocations ont été adressées le 30 novembre 2023.

Étaient présents : M. BOURDOUNE, Mme CIUDAD-KADI, M. TEXIER, M. MAGNIEN, Mme DUQUE, M. GATEAU, Mme FAULE, M. DEDIANNE Alain, Mme MEFTAH, M. GIRAULT, Mme DIMPRES, M. DAPPOIGNY, Mme LOISEAU MONFOURNY, Mme CHRETIEN-BRION, Mme EL MOUTTAKI-CAVALLI, Mme LAMY, Mme MAILLARD, M. MECHIN, M. GUIBERT et M. SANDRAS.

Conformément à l'article L 2120.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme TAUPENOT-MUGNIER et M. BOICHE avaient donné respectivement procuration à Mme DUQUE et M. BOURDOUNE.

Excusés : M. PARDANAUD, M. DEDIANNE Mickaël et M. CARVOYEUR.

Absents : M. CHOLET et Mme LEPINASSE.

Secrétaire de séance : Mme Muriel CHRETIEN-BRION

N° 2023-135 : TRAVAUX DE SÉCURISATION DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DE LA ZAI (ZONE D'ACTIVITÉ INDUSTRIELLE) :

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que dans le cadre du nouveau contrat de délégation de service public, des travaux de sécurisation de l'approvisionnement en eau de la zone d'activité industrielle de Clamecy (renforcement de la canalisation de la route de Beaugy sur 850 mètres linéaires) seront réalisés courant 2024.

Leur coût est fixé à 438 000 € HT et est inclus dans le compte d'exploitation prévisionnel du délégataire. 30 % de subvention peuvent être demandés à l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour le cofinancement de cette opération.

Dépenses HT		Recettes	
Travaux	438 000,00	AESN	131 400,00
		Part délégataire	306 600,00
TOTAL	438 000,00	TOTAL	438 000,00

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,

- CONFIE la réalisation des travaux au délégataire VEOLIA EAU – Compagnie Générale des Eaux ;
- APPROUVE la demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour le cofinancement de l'opération, telle que présentée en conseil municipal ;
- AUTORISE le délégataire VEOLIA EAU – Compagnie Générale des Eaux à percevoir directement la subvention octroyée par l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

Suivent les signatures.
